



Bilan moral 2017

2017 aura marqué un tournant dans le monde associatif. La baisse des dotations accordées par l'Etat aux collectivités avait déjà gravement grevé le budget de nombreuses associations dont le financement était étroitement lié aux subventions. Désormais, la plupart des associations employeuses sont privées de contrats aidés.

A titre d'exemple, le GEANS, groupement d'employeur de la Ligue de l'enseignement du Val d'Oise qui nous permettait de bénéficier des services de Mélodie jusqu'à l'an passé, a été contraint de licencier 7 salariés qui officiaient à temps plein, et ne renouvellera pas 7 salariés.

Heureusement, la FédéGN s'en sort mieux. L'emploi de Sandrine à temps plein a pu être pérennisé grâce à une gestion rigoureuse du budget, et ce même si le précédent exercice était déficitaire. Mieux encore, la FédéGN a travaillé avec un de ses membres, l'Association culturelle de Picardie, afin de pouvoir recruter Aurélie dont le temps de travail est réparti à parts égales entre l'association et la fédération.

Sur le plan financier, la FédéGN a également progressé grâce à un suivi rigoureux de sa trésorerie amélioré notamment par la mise en service d'un logiciel de trésorerie plus performant que nos vieux fichiers Excel. Cependant, la situation reste délicate, et le conseil d'administration a donc travaillé sur la diversification des sources de financement. C'est ainsi que le pôle formation va se développer en capitalisant sur l'expérience des deux premiers stages d'escrime ludiques en élargissant son offre à destination des GNistes, et surtout de ses membres.

La grande difficulté que rencontre aujourd'hui la FédéGN est la mutation du bénévolat. Le nombre de bénévoles ponctuels, prêts à apporter leur aide sur un sujet précis, augmente, tandis que celui des bénévoles « permanents » s'effondre. Cette modification du bénévolat est particulièrement visible au niveau des responsables de pôles ou d'activité, ou encore du conseil d'administration. En effet, certains postes stratégiques nécessitent une plus grande stabilité et ce sont ces bénévoles qui font cruellement défaut depuis maintenant quelques années.

Les difficultés administratives sont également une constante à laquelle la FédéGN fait face au quotidien. Ainsi, si l'Etat semble simplifier les procédures concernant la vie d'une association en ayant recours à la digitalisation des échanges, il complexifie en réalité toutes les demandes ayant trait à l'aspect financier. Au-delà des problématiques concernant les emplois aidés, les demandes de rescrit fiscal se complexifient, les demandes de subvention ne trouvent plus que rarement d'écho auprès des collectivités, tous les motifs sont bon, y compris les plus fallacieux, pour réclamer le remboursement de prestations, obligeant ainsi les bénévoles de la FédéGN à multiplier les courriers pour justifier du bien-fondé des demandes.

L'actualité a également rattrapé le monde du GN. C'est ainsi que l'affaire Weinstein a également rencontré un écho dans notre activité. Si grâce à la libération de la parole la communauté a réalisé des

progrès concernant la prise en charge et l'écoute des personnes impactées, celle-ci doit s'étendre à toutes les personnes qui sont victimes d'attaques psychologiques ou physiques au sens large.

La FédéGN poursuit donc son travail sur le sujet entamé dès 2016, à travers des groupes de discussion et grâce au soutien de bénévoles et professionnels. Ainsi, des outils à destination des organisateurs vont voir le jour pour les accompagner dans la prise en charge des victimes, mais aussi pour les aider à traiter en amont de leur GN la gestion de la sécurité émotionnelle des joueurs.

Enfin, rappelons que la sécurité doit toujours primer en GN, même si celle-ci peut parfois être au détriment du rôle-play. Cette année, la FédéGN a reçu des dossiers d'assurance qui nous ont fortement interpellés. Le GN doit rester un loisir qui ne doit pas se finir sur un lit d'hôpital, voir pire. Certains organisateurs ont fait l'objet de remarques concernant ce point pourtant sensible, et la FédéGN n'hésitera à sanctionner les membres qui feront sciemment preuve de légèreté sur le sujet.

Comme le disent nos amis québécois, dont nous saluons la création de la FédéGN-QC, si l'union fait la force, les coups font les bosses.

Alexandre TAMÉ
Président de la FédéGN

